

Calcul de "l'économicité" des médecins mis en questions

Les barèmes utilisés par les assurances maladies sont-ils équitables? L'étude des Prof. Dubey et Dufresne analyse les méthodes utilisées afin de calculer l'indice de coût associé à chaque médecin, "l'économicité". Elle propose d'en améliorer l'efficacité et fait des recommandations.

Dans les articles 23 de la LAMA et 56 de la LAMal le législateur a demandé un contrôle de l'usage des ressources financières. Les assureurs maladie suisse ont donné le mandat au Concordat des assureurs maladies suisses (CAMS) afin qu'il définisse un indice de "l'économicité" de chaque médecin.

Cette étude montre que l'indice théorique tel qu'il a été défini laisse la place à des erreurs d'interprétation. Un exemple est le cas de deux médecins ayant l'un un bassin de patients jeunes et l'autre un bassin plus âgé. Dispensant les mêmes prestations, ils seront comparés au même indice. Cependant, le médecin confronté aux personnes âgées verra un moins grand nombre de personnes plus souvent tandis que l'autre médecin verra, quant à lui, plus de patients et moins souvent. Le premier voit donc son indice personnel monter tandis que celui de l'autre reste relativement bas. L'un est sanctionné par les assureurs, l'autre non.

Plusieurs autres aspects sont abordés par cette étude, démontrant la nécessité de remettre en question le calcul de l'indice d'économicité.

L'étude est téléchargeable via internet par le site <http://www.hec.unil.ch/isa>

Personne de contact

François Dufresne

Université de Lausanne HEC

Tél. 692.33.74

E-Mail: fdufresn@hec.unil.ch